

Préparation au permis de conduire

Catégorie B

Intitulé	Préparation au Permis de conduire catégorie B
Public visé	Toute personne désirant se préparer aux épreuves du permis de conduire de la catégorie B
Objectifs visés :	Savoir circuler en sécurité pour soi et pour les autres avec un véhicule automobile de PTAC ≤ 3.5T Connaître la réglementation concernant la conduite d'un véhicule automobile Connaître les principaux facteurs d'accidents Comprendre les risques de la conduite sous influence de l'alcool et des stupéfiants
Pré-requis	Avoir minimum 17 ans Ne pas avoir d'handicap (sinon, avoir un accord d'un médecin agréé par la Préfecture du Département) Avoir suivi sa Journée du citoyen (JDC) Avoir passé son ASSR2 au collège ou son ASR
Modalités de positionnement préalable du stagiaire	Avant de débiter la formation, une évaluation de départ est organisée afin de déterminer les aptitudes du stagiaire. Au vu du résultat de cette évaluation, l'enseignant de la conduite va déterminer un volume prévisionnel de formation pratique.
Durée de la formation	La formation pratique a une durée de 20 heures minimum en formation initiale sauf pour la conduite sur voiture à boîte automatique (13 heures). La formation préparant à l'examen théorique n'a pas de durée minimale obligatoire.
Documentation remise aux participants	Un livret d'apprentissage est remis à chaque participant dès le début de la formation pratique
Validation de la formation	Lorsque l'élève a validé les différentes compétences prévues dans le programme de formation, il est « présenté à l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire (sous réserve d'avoir réussi l'épreuve théorique de l'examen du permis de conduire)
	<u>Programme détaillé et Démarche Pédagogique</u>
Formation théorique	Pour se présenter à l'épreuve théorique du code de la route, le candidat doit <ul style="list-style-type: none"> • La signalisation horizontale et la signalisation verticale • Les règles de priorités • La visibilité et l'éclairage • Les règles de circulation • Le croisement et le dépassement • L'arrêt et le stationnement • Les caractéristiques techniques des véhicules • Les sécurités actives et passives • Le partage de la route • Les usagers vulnérables • L'éco-conduite • Les principales causes d'accident • Le permis à points • Les assurances • L'alcool • Les drogues, les médicaments et leurs effets sur la conduite • Les usagers vulnérables • La gestion du stress

Préparation au permis de conduire

Catégorie B

Modalités d'évaluation de la formation et des acquis de la formation	<p>La formation du conducteur est divisée en 4 compétences. Chacune d'entre-elle comprend plusieurs sous-compétences.</p> <p>Des évaluations continues sont organisées pendant la formation permettant de suivre la progression du stagiaire et de valider chacune des compétences contenues dans le livret d'apprentissage.</p> <p>Pour être reçu aux épreuves du permis de conduire de la catégorie B, le candidat doit obtenir une note minimale de 35/40 à l'épreuve théorique, ainsi qu'une note minimale de 20/30 (sans note éliminatoire) à l'épreuve pratique.</p>
Démarche pédagogique	<p>La formation théorique peut se faire en « auto-formation », ou en e-learning. Mais il est important que le stagiaire participe également aux cours collectifs animés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière.</p> <p>La formation pratique peut se faire en même temps que la formation théorique</p> <p>La partie pratique se fait globalement en face à face pédagogique. Des ateliers en groupe sont organisé afin d'échanger sur les ressentis et de partager les connaissances de chacun</p>
Moyens pédagogiques	
Les formateurs	Un enseignant de la conduite titulaire du BEPECASER ou du TPECSR
Les équipements	Salle équipée vidéo, DVD code, simulateur Voiture équipée doubles commandes...
Ce programme n'est pas définitif. Il peut être modifié tant sur le contenu que sur le déroulement et sera adapté aux besoins et attentes des stagiaires.	